

ayant occupé une chaire de géologie dans l'une des universités canadiennes, avant de venir ici, où l'on m'a offert des avantages supérieurs à ceux que mon pays pouvait me procurer.

“Plusieurs commissions ont été organisées dans cet Etat, leurs rapports doivent se trouver dans la bibliothèque de la Commission Géologique à Ottawa; si vous ne les avez pas, je pourrai, je crois, vous les envoyer.

“Les États-Unis ont organisé, depuis 1866, plusieurs Commissions de Géologie destinées aux territoires, mais elles sont toutes réunies à présent et ne forment qu'un bureau, non seulement pour les territoires, mais pour tous les États; ce bureau est chargé de la recherche des questions géologiques, indépendamment des investigations locales. La Commission canadienne s'est fait remarquer pendant ces dernières années en envoyant des partis pour l'exploration d'un vaste territoire, négligeant généralement (à quelques exceptions près,) tout travail spécial, le seul dont les résultats soient permanents. De fait, presque tous ses travaux (dans les douze dernières années) peuvent être considérés comme une simple reconnaissance; il sera nécessaire de les recommencer de nouveau, et, sous ce rapport l'utilité des résultats qu'elle a donnés ne peut-être comparée à celle de l'œuvre de la Commission avant 1870.

“Ce qui distingue surtout la Commission des États-Unis, c'est la recherche des principes géologique, et la publication de *mémoires* qui l'ont rendue fameuse dans tout l'univers, et c'est un trait caractéristique qui a fait défaut à la Commission canadienne pendant ces dernières années. (Je me crois en droit de faire cette critique parce que je suis Canadien). La manière dont elle publie ses rapports, leur enlève presque toute leur utilité.

“Je suggérerais l'établissement d'un département de statistiques des mines, sous les soins d'un sous-directeur dont les devoirs consisteraient à rassembler toutes les informations possibles sur les exploitations de mines et de carrières et les minéraux en général, et à les publier sous forme de rapports pour chaque province séparément.

“La Commission devrait publier des monographies complètes des fossiles canadiens, d'espèces anciennes et nouvelles. Elle devrait aussi aider les écrivains spéciaux, et publier leurs ouvrages gratis, comme cela a été fait par la Commission des États-Unis, parce que beaucoup de ces études sont trop coûteuses pour des particuliers. De telles dépenses serviraient grandement au monde scientifique, et rehausserait le caractère de votre Commission.

“Ces remarques ne s'appliquent pas seulement aux fossiles, mais dans le cours des explorations on devrait faire des collections de minéraux, et publier des monographies sur les différentes branches d'histoire naturelle.

“On devrait aussi publier des rapports définitifs, préparés d'après les rapports déjà faits, sur les différents sujets, dans chaque province. Ces rapports ne devraient pas être des compilations ou des sommaires de rapports antérieures, mais des rapports complets sur les différentes matières se rapportant à chaque localité, en laissant de côté les verborosités.

“De plus, la Commission devrait avoir un plus grand nombre d'officiers occupés aux explorations que d'employés de bureau; lorsque quelques uns d'entre eux seraient engagés dans des explorations générales, d'autres pourraient s'occuper à compléter l'examen des localités qui demandent une attention plus immédiate, ou à la recherche de sujets spéciaux.

“J'ai l'honneur d'être, votre obéissant serviteur,

“J. W. SPENCER.”

“ROBERT N. HALL, écr., M. P.,

“Président du comité d'Enquête sur la Commission canadienne de Géologie.”